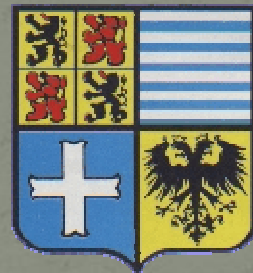
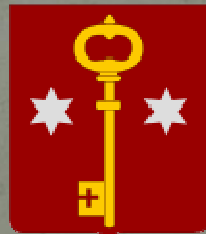
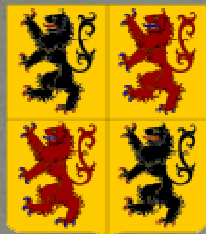


PROJET DE GESTION DE LA ZONE DE POLICE DE MARIEMONT



11/10/10

Monique DEVODDER

Commissaire Divisionnaire de Police

PREAMBULE

Nous allons vous exposer :

- Les missions de la police,
- Les objectifs du Plan zonal de sécurité,
- Notre vision d'un corps de police,
- Les valeurs de la police,
- Notre leadership, _____ • _____
- Les grandes lignes des données de criminalité et relatives à la circulation routière qui concernent les priorités du Plan zonal de sécurité de la zone de police de MARIEMONT,
- Nous vous expliquerons ensuite, notre stratégie et la politique que nous développerons au travers des mesures de management qui accentuerons les actions de proximité que nous mettrons en œuvre.

MISSIONS DE LA POLICE

- Maintenir et promouvoir l'ordre public,
- Faire respecter la loi,
- Prévenir, maîtriser et combattre la criminalité,
- Offrir aide et soutien,
- Rendre compte auprès des autorités compétentes,
- Mobiliser tous les acteurs et partenaires pouvant contribuer à développer la sécurité sociétale,
- Evaluer l'effet de ses actions dans un souci constant d'amélioration.

OBJECTIFS DU PLAN ZONAL DE SECURITE

I. Lutter contre la délinquance urbaine et le sentiment d'insécurité qu'elle provoque en ciblant, à la demande des parties prenantes :

- Les bandes de jeunes dans les quartiers et lieux de rassemblements identifiés,
- Les dégradations, les tapages, les abandons de déchets,
- La consommation de drogue sur la voie publique ,
- La problématique des vols.

II. Lutter contre l'insécurité routière en ciblant:

- Les conducteurs qui circulent à vitesse excessive ou inadaptée,
- Les conduites sous influence d'alcool ou de drogue.

VISION

- Nous avons l'ambition de continuer de développer une organisation stable, polyvalente, efficace et efficiente qui implique des collaborateurs motivés et enthousiastes ainsi que des partenaires fiables.
- Nous tiendrons le cap en mettant l'accent sur une police :
 - Professionnelle et performante, assurant un service rapide, fiable et de qualité,
 - Orientée vers l'extérieur, avec des policiers dotés d'un esprit de service,
 - Développant une approche policière intégrée, concertée dans la chaîne de sécurité sociétale,
 - Innovante,
 - Communicante et collaborant avec tous les partenaires,
 - Engagée vers l'Excellence dans sa fonction.

VISION

- Nous orienterons l'action policière vers une police dont chaque membre adopte les principes du « Community Policing » et les applique.

Les 5 piliers du

« Community Policing » ou police communautaire :

- l'orientation externe : la police doit bien connaître le milieu dans lequel elle travaille.
- la résolution de problèmes : faire cesser l'infraction ou le trouble, doit être le but recherché.
- le partenariat : la police n'est pas la seule à lutter contre la criminalité.
- la justification : chaque policier doit s'engager à mieux faire les choses
- l'implication capable : le personnel, les partenaires, les citoyens doivent être responsabilisés.

VALEURS

La police doit être au service des autorités et du citoyen/client.

La police doit respecter les valeurs démocratiques d'un état de droit.

Dès lors, nous veillerons à ce que toutes les actions du personnel de la zone de police de Mariemont soient guidées par :

- Le respect des règles de déontologie,
- L'amélioration de la fonction « exemple »,
- Un recours réfléchi et légitime à l'usage de la force et de la contrainte,
- Une qualité de service caractérisé par une disponibilité, maximale et un dévouement sans faille,
- Le souci constant de la qualité du travail,
- Un véritable esprit d'équipe,
- Le dialogue.

LEADERSHIP

- Notre engagement personnel, en tant que Chef de Corps, est d'être, le trait d'union entre la zone de police et les autorités judiciaires et administratives, les acteurs de terrain et les citoyens par le développement d'une image positive de la police tant en interne qu'en externe.
- Nous serons un modèle de comportement et de performance. Nous dirigerons par l'exemple pour inspirer la confiance et garder le cap.
- Nous développerons un management participatif.

SCANNING ET ANALYSES

REMARQUES PREALABLES :

- Nous avons étudié les phénomènes criminels enregistrés dans la banque générale de données policières.
- L'analyse que nous avons effectuée fait émerger des tendances et tient compte des faits constatés, tentatives comprises.
- Nous n'avons pas repris les phénomènes peu fréquents dont seule, une lecture approfondie, permettrait d'en dégager des éléments d'enquête.

PHENOMENES CRIMINELS

Nous avons pu effectuer les constatations suivantes :

- Les faits de drogue ont augmenté de 24% en 2009 par rapport à 2008, tant la consommation, la détention que le trafic sont en augmentation.
- Les vols avec violences augmentent d'une manière générale. *En 2009, 77% des faits de vols avec violences sont commis le jour et le créneau de 15 heures 30 à 18 heures 30 est le plus touché.*

PHENOMENES CRIMINELS

- Les vols « habitations » sont en augmentation depuis 2007. En 2008, l'augmentation par rapport à 2007 était de 24%. En 2009, par rapport à 2008, l'augmentation est de 8%. Plus de 60% des vols « habitations » sont commis en journée.
- En 2009, par rapport à 2008, d'une manière globale, les vols à la tire diminuent de 10%. Cette tendance s'affichait déjà depuis 2006. D'une manière générale, les faits se commettent entre 10h et 16h.

PHENOMENES CRIMINELS

- En 2009, par rapport à 2008, les vols dans véhicules sont en baisse de 43%. Les vols de véhicules, diminuent d'une manière globale, de 9% en 2009 par rapport à 2008. Ce type de criminalité est généralement commis la nuit, en semaine.
- Les dégradations diminuent de 15% en 2009 par rapport à 2008 mais reste quand même un phénomène dérangement, avec près de deux faits commis par jour. Les faits semblent commis pour la plupart les nuits de weekend.

INSECURITE ROUTIERE

- Les accidents de roulage requièrent une attention particulière dans la mesure où ils sont en augmentation, et que :
 - 2% surviennent en raison d'excès de vitesse,
 - 1% sont commis sous l'influence de drogues,
 - 45% impliquent un usager faible ,
 - 37% des victimes ont moins de 24 ans,
 - 13% des conducteurs impliqués prennent la fuite.

ANALYSE DES DEMANDES D'INTERVENTION DISPATCHÉES PAR LE CIC EN 2009 .

- Il résulte de l'analyse effectuée infra que les délits de proximité représentent 66% des événements dispatchés par le CIC vers la zone de police de Mariemont.

De l'analyse du Moniteur de sécurité (2008/2009) pour l'arrondissement judiciaire de Charleroi, il résulte que :

- 16% des personnes consultées se sentent en insécurité et ce pourcentage est plus élevé dans l'arrondissement judiciaire de Charleroi que dans les autres arrondissements,
- 89% des personnes consultées en Wallonie se disent satisfaites de leur police mais seulement 57% de la présence des policiers en rue et 55% de l'information donnée par la police sur ses activités,
- 50% de l'échantillon déclare ne pas connaître son agent de quartier et voudrait avoir davantage de contacts,

STRATEGIE ET POLITIQUE

- Pour parfaire les missions policières de « proximité », les objectifs stratégiques suivants seront développés, département par département :

PROXIMITE

- L'organisation de l'accueil dans les postes locaux était à charge de la proximité qui, de ce fait, recueillait les plaintes et effectuait toutes les suites d'enquête. Cette charge de travail étant trop lourde pour ce service, une meilleure répartition a été mise en place pour dégager de la capacité dans le service « proximité » et trouver un meilleur équilibre dans la répartition de la charge de travail.

PROXIMITE

- Nous avons relevé que plus de 60% des vols « habitations », et que la majorité des vols avec violences sont commis en journée. Dès lors, sur base de la cartographie établie, nous allons mettre en œuvre une patrouille d'au moins deux heures, par jour, par les inspecteurs de proximité pour accentuer, pendant leur travail régulier, leur présence dans les quartiers.

PROXIMITE

- Nous allons organiser, une fois par trimestre, en journée, par le service « circulation », avec en appui le service « proximité », une opération de contrôle orientée vers la lutte contre la criminalité itinérante, en partie responsable des vols « habitations ».
- Durant la période scolaire, en fonction de la demande des établissements scolaires, nous accentuerons la présence policière aux abords des écoles, à l'entrée et à la sortie des classes.

PROXIMITE

- Toute l'année, les jours des marchés les plus importants nous veillerons à la présence de la police pendant au moins une heure, afin de prévenir les vols à la tire.
- Toute l'année, par commune, nous veillerons à disposer d'une patrouille d'une heure, par jour, d'un inspecteur de proximité, pendant son travail régulier, en collaboration avec les agents de police, pour lutter contre les incivilités en application des règlements généraux de police.
- Toute l'année, l'inspecteur de proximité participera, à chaque réunion citoyenne organisée dans son quartier.

INTERVENTION

- A l'instar d'autres zones de police de l'arrondissement judiciaire, nous veillerons à disposer, aux moments définis par la cartographie de la criminalité urbaine, et en continuant de maîtriser les coûts, tant de jour que de nuit, tant la semaine que le week-end, d'un service de sécurisation.
- Cette équipe sera orientée principalement vers les délits de proximité.
- Nous veillerons à développer des partenariats avec les zones de police voisine.

ACCUEIL ET SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES

A l'étude du Moniteur de sécurité pour la commune de Morlanwelz, il apparaît que seulement 2% des personnes interrogées sont envoyées vers un service d'aide aux victimes. Dès lors, nous veillerons à :

- Faire élaborer par le service d'aide aux victimes, un feuillet reprenant les coordonnées utiles à remettre aux victimes en même temps que le formulaire de dépôt de plainte et la déclaration de personne lésée.
- Mettre en permanence, ces formulaires à la disposition du personnel, au service accueil et planton de tous les postes de police.
- Faire élaborer et diffuser un bottin social auprès de tous les membres du cadre opérationnel et auprès des membres du cadre logistique et administratif chargé de l'accueil des citoyens.
- Procurer aux policiers, une sensibilisation à l'assistance aux victimes par le service d'aide aux victimes conformément au Protocole d'accord entre l'Etat, la communauté française et la région wallonne du 5 juin 2009, concernant l'assistance aux victimes

SERVICE ENVIRONNEMENT

- Nous veillerons à disposer en permanence, pendant la journée, d'un collaborateur spécialisé en cette matière.
- Ce collaborateur mettra en œuvre le protocole d'accord avec les administrations en vue de coordonner les actions policières et le travail des agents constatateurs.

CIRCULATION

Nous veillerons à :

- Disposer toute l'année, par commune, d'une patrouille, d'une heure, par jour, d'un membre du service « circulation routière », pendant son travail régulier, pour lutter contre le stationnement gênant. Les missions seront d'abord informatives, ensuite préventives et si nécessaire, répressives pour lutter contre les conducteurs récalcitrants. Il sera recouru à la répression en collaboration avec le parquet « section police ». Un partenariat avec la commune de Manage va être mis en place pour lutter contre les infractions du règlement général de police relatif aux stationnements
- Disposer, toute l'année, en semaine, d'une équipe qui constatera les accidents de roulage actuellement à charge du service « intervention »,
- Participer aux opérations FIPA organisées par le directeur coordonnateur, par l'engagement d'un dispositif de 8 EFT au moins.
- Assurer, en collaboration avec le service proximité, une présence aux abords des établissements scolaires qui en feront la demande.

SERVICE LOCAL DE RECHERCHE

Nous veillerons, pour ce service, à :

- Participer aux opérations FIPA organisées par le directeur coordonnateur de Charleroi, par l'engagement de deux équipes de deux hommes afin de lutter contre les délits liés aux stupéfiants, aux endroits de rassemblement problématique recensés.
- Renforcer la lutte contre l'absentéisme scolaire par le service « jeunesse et famille » en collaboration avec les établissements scolaires et le service proximité.

MANAGEMENT DES COLLABORATEURS

- L'évaluation du personnel permettra de déterminer l'orientation à donner aux formations afin d'accroître l'expertise de chacun et d'apporter une plus-value à l'organisation,
- Nous organiserons des réunions régulières avec le comité de direction afin de nous assurer que la culture du changement soit partagée par tous.
- Chaque officier responsable d'un département a reçu un plan d'action à établir pour le 01 décembre 2010.

MANAGEMENT DES COLLABORATEURS

- Nous veillerons à assurer, à chacun, son épanouissement dans la zone pour qu'il se sente plus satisfait dans son travail et soit plus réceptif et orienté « clients »,
- Nous nous référons aux normes et règles, pour défendre la stratégie et les objectifs. Nous contrôlerons, évaluerons, au besoin avertirons et sanctionnerons si nécessaire.

MANAGEMENT DES PROCESSUS

- La communication externe est déjà bien développée, notamment via le site WEB de la zone de police,
- La communication interne sera une des priorités que nous développerons,
- Un plan de communication en interne sera élaboré pour que chacun reçoive les informations pertinentes tant en matière judiciaire qu'administrative,

MANAGEMENT DES PROCESSUS

- L'accueil devra toujours être de qualité. Toute demande ou prise de contact, devra être suivie d'une réponse ou d'un relais,
- De même chaque courrier entrant sera suivi d'un accusé de réception au citoyen demandeur,
- Chaque demande de l'autorité administrative, quelle qu'en soit la forme, sera suivie d'une réponse,
- Une attention particulière du responsable du service « intervention » sera portée au délai d'intervention,

MANAGEMENT DES PROCESSUS

- La visibilité de l'inspecteur de proximité sera améliorée par l'élaboration d'un feuillet de présentation, reprenant sa photo et ses coordonnées de contact. Chaque bourgmestre pourra y insérer un message d'accueil pour les citoyens de sa commune.
- Le contrôle social formel sera renforcé par une présence policière accrue.
- Nous continuerons de développer le partenariat avec les communes dans le projet de développement des caméras de surveillance.

MANAGEMENT DES PROCESSUS

- Nous veillerons à une uniformisation maximale des règlements généraux de police pour faciliter les constatations policières,
- Nous veillerons à promouvoir l'application de ces règlements afin de lutter contre les incivilités,
- Nous mettrons en œuvre les protocoles d'accord avec les administrations communales relatifs aux gardiens de la paix,

MANAGEMENT DES PROCESSUS

- En partenariat avec le service « urbanisme » des communes, les dépliants de conseils en technoprévention seront remis aux citoyens lorsqu'ils introduisent un permis de bâtir ou de rénovation en vue de les encourager à inclure dans leur projet, la protection de leur habitation.

MANAGEMENT DES MOYENS

1. En tout temps, la gestion budgétaire devra être rigoureuse, les coûts devront être maîtrisés. A cette fin, nous maintiendrons l'option « zéro » en matière d'heures supplémentaires.
2. Notre lettre de missions comportera les objectifs à atteindre ainsi que les moyens mis à disposition pour les réaliser. Cette lettre de mission sera conforme au plan national de sécurité et au plan zonal de sécurité.

RESULTATS AUPRES DES PARTIES PRENANTES

- Un premier bilan sera élaboré après six mois de fonctionnement et les plans d'action seront modifiés si nécessaire.
- Le modèle de management EFQM sera adopté pour élaborer le rapport annuel d'activités.